

n'ont qu'un seul nom : *la Famille !* nom béni ici-bas comme au ciel !

On raconte cette histoire entre Cancale et Pontorson, qui regardent tous deux le Mont-Saint-Michel.

PAUL FÉVAL

Les œuvres de S. Vincent de Paul.

En matière d'institutions charitables on n'a rien créé de nouveau depuis saint Vincent de Paul.

J'en donnerai quelques preuves.

Nous sommes fiers, et avec raison, de notre œuvre de l'hospitalité de nuit, œuvre très récente, comme on sait, et j'ajouterai, œuvre très insuffisamment développée, puisque les malheureux qui ne savent où coucher n'ont encore à leur disposition, dans l'énorme Paris, qu'un très petit nombre de refuges, et toujours situés dans des quartiers excentriques. Or, Vincent de Paul avait déjà ouvert, non seulement dans la capitale, mais dans plusieurs villes de province, des asiles pour les passants, où on leur donnait à souper et à coucher, et le lendemain matin "deux sous pour continuer leur route."

N'allez pas non plus vous imaginer que nos œuvres d'assistance par le travail datent d'hier. Chaque fois qu'il installe une de ces maisons qu'il appelle des "charités," non seulement Vincent de Paul recommande de séparer avec soin les pauvres valides qui peuvent travailler des infirmes qui en sont incapables, mais il veut qu'on ouvre là des ateliers où les enfants, les convalescents et même les hommes en bonne santé trouvent une besogne facile et gagnent leur vie.

Philanthropes contemporains, apprenez encore que Vincent de Paul alluma bien avant vous ces fourneaux économiques. Et toi, Petit Manteau Bleu, sache que tu n'a pas été le premier à distribuer des soupes.

D'ailleurs, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, dans les œuvres établies ou rêvées par saint Vincent de Paul, de l'ardente charité qui en inspire le dessein ou du génie pratique qui préside à leur règle.

En veut-on un exemple ? S'il est un abus scandaleux, c'est assurément l'exploitation de l'enfance, et l'on sait trop que, dans certaines industries et dans certains commerces, les ap-